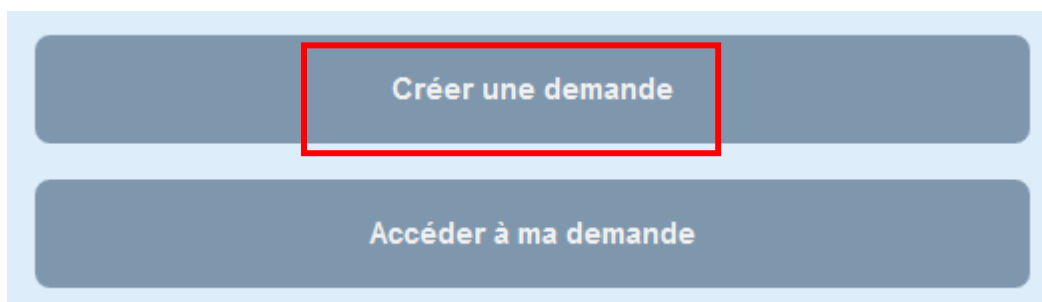


Créer sa demande de logement social en ligne

Pour créer votre demande de logement social en ligne, rendez-vous sur le site : www.demande-logement-social.gouv.fr -

Attention vous devez disposer d'une adresse email

Sur la page d'accueil du site, cliquez sur [**Créer une demande**]



1. Sur la page Introduction, lisez attentivement le texte et préparez les informations nécessaires à votre demande de logement social.
2. Cliquez sur [**Etape suivante**]
3. Sur la page Critères d'éligibilité, saisissez votre code postal et votre commune, puis cliquez sur [**Valider**]
4. Sur la page Chiffres clés du logement social, cliquez sur [**Continuer**]
5. Sur la page Vos revenus, saisissez le revenu fiscal de référence de votre ménage indiqué sur le dernier avis d'imposition reçu

***** INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence (25):				31319
---	--	--	--	-------

Sélectionnez ensuite le nombre de personnes habitant le logement dans le menu déroulant, puis cliquez sur [**Valider**].

6. Après avoir pris connaissance des informations concernant votre revenu fiscal de référence, cliquez sur [**Valider**]

7. Sur la page Votre identité, renseignez l'ensemble des champs, puis cliquez sur [**Enregistrer la saisie**]

8. Allez dans la boîte de réception de l'adresse mail que vous avez indiquée et cliquez sur le lien du mail que vous avez reçu pour activer votre adresse mail.

9. Vous allez recevoir un second mail où sera indiqué **votre code d'activation**.

10. Sur le site Demande de logement social, page Activation de votre adresse électronique, saisissez votre code d'activation, puis cliquez sur [**Enregistrer**]

=> un message vous informe que votre adresse électronique a bien été activée. Cliquez sur [**Continuer**]

11. Sur la page Demandeur, renseignez le formulaire, puis en bas de la page cliquez sur [**Etape suivante**]

12. Sur la page suivante, renseignez également les différents champs.

N.B. : Si vous travaillez dans une entreprise de plus de 20 salariés, vous pouvez déposer une demande de logement auprès de votre employeur dans le cadre d'Action logement (1% logement). Dans ce cas, complétez le champ indiquez ci-dessous avec le nom du collecteur de Votre employeur :

Si vous travaillez à l'étranger

Si votre employeur cotise à un (ou des) organisme(s) collecteur(s) du 1% logement (Action logement), indiquez son nom :

← Étape précédente (Demandeur) Étape suivante (Ressources actuelles) →

📄 Sauvegarder temporairement (Max. 6 mois) ✓ Soumettre pour validation ✗ Quitter

Puis cliquez sur **[Etape suivante]**

13. Renseignez la suite la suite du formulaire.

N.B.1 : Ne complétez que les champs qui vous concernent ;

N.B.2 : Vous pouvez revenir en arrière à tout moment.

14. Dans la rubrique La localisation du logement recherché, vous pouvez effectuer plusieurs choix et modifier l'ordre de vos choix en utilisant les boutons :

La localisation du logement recherché

Localisations souhaitées :

- 👁️ 🗑️ Choix n° 1: Paris 5ème arrondissement
- 👁️ 🗑️ Choix n° 2: Paris 13ème arrondissement
- 👁️ 🗑️ Choix n° 3: Paris 15ème arrondissement
- 👁️ 🗑️ Choix n° 4: Paris 11ème arrondissement
- 👁️ 🗑️ Choix n° 5: Paris 12ème arrondissement

.....

Commune (arrondissement) souhaitée * :

Quartier : **Valider l'ajout**

Acceptez-vous que votre demande soit élargie aux autres communes de l'agglomération ? (communauté urbaine ou d'agglomération ou de communes) * :

Oui Non

Modifier l'ordre des choix

Nouveau choix

15. Dans la rubrique Précisions complémentaires, **n'oubliez pas d'indiquer tous les souhaits spécifiques (nombre d'étages maximum, ascenseur, quartier...)** Puis cliquez sur [**Etape suivante**]

16. Dans la rubrique Identité du demandeur, vous allez insérer le scan de votre carte d'identité ou de votre titre de séjour, en cliquant sur la zone concernée.

Attention : La copie de la carte d'identité ou du titre de séjour est le seul document obligatoire. Vous devez insérer l'un de ces deux documents pour pouvoir obtenir votre numéro unique régional et ainsi mener à bien votre demande de logement social.

Puis, cliquez sur [**Sauvegarder le justificatif**]

17. Concernant les autres documents demandés, il est conseillé de les joindre, même s'ils ne sont pas obligatoires, afin de faciliter votre demande.

Vous pouvez ajouter, mettre à jour ou supprimer les documents à tout moment. Votre dossier doit toujours être conforme à votre situation.

18. Cliquez ensuite sur [**Soumettre pour validation**]

19. Vous pouvez désormais télécharger le document CERFA, attestant votre demande en ligne.

① **A tout moment grâce au code d'activation reçu par mail, vous pouvez gérer tranquillement votre demande.**

Si vous rencontrez un problème lors de votre démarche en ligne, vous pouvez contacter la hotline via **le formulaire de contact** en bas à droite de votre écran :



Ou bien contacter l'assistance au **0806 000 113**
(prix d'un appel local depuis un poste fixe
du lundi au vendredi de 9h à 19h)

Soyez acteur de votre demande de logement

**Liste des documents que vous pouvez scanner
ou envoyer au ministère**

1) Documents obligatoires :

- Identité : carte nationale d'identité ou titre de séjour
- dernier avis d'imposition

2) Pièces complémentaires :

Situation familiale	<ul style="list-style-type: none">- livret de famille ou acte de naissance- jugement de divorce ou ordonnance de non-conciliation
Ressources mensuelles :	<ul style="list-style-type: none">- salarié : dernier bulletin de salaire- intérim : relevé mensuel des missions- demandeur d'emploi : dernier avis de paiement- retraité/pension d'invalidité : notification de pension- bénéficiaire RSA : notification CAF récente- travailleur indépendant : attestation comptable indiquant le salaire mensuel
Prestations sociales :	<ul style="list-style-type: none">- notification CAF récente + carte vitale
Domicile :	<ul style="list-style-type: none">- locataire : dernière quittance de loyer et bail- hébergés : attestation d'hébergement + quittance de l'hébergeant- propriétaire : taxe foncière

Transmettre vos justificatifs en ligne

1. Connectez-vous sur le site : www.demande-logement-social.gouv.fr
2. Sur la page d'accueil du site, **cliquez** sur le bouton :

Accéder à ma demande

3. Sur la page suivante, dans la rubrique « Quel est le statut de la demande de logement à laquelle vous souhaitez accéder ? », **cliquez** sur le bouton :

✓ Demande de logement active

4. Sur la page suivante, dans la rubrique « Informations nécessaires pour accéder à votre demande de logement », **cliquez** sur le bouton :

Vous ne disposez pas de ce code

5. Sur la page suivante, **remplissez les champs** indiqués en rouge ci-dessous puis **cliquez** sur [Valider]

Obtenir votre code de télédemandeur

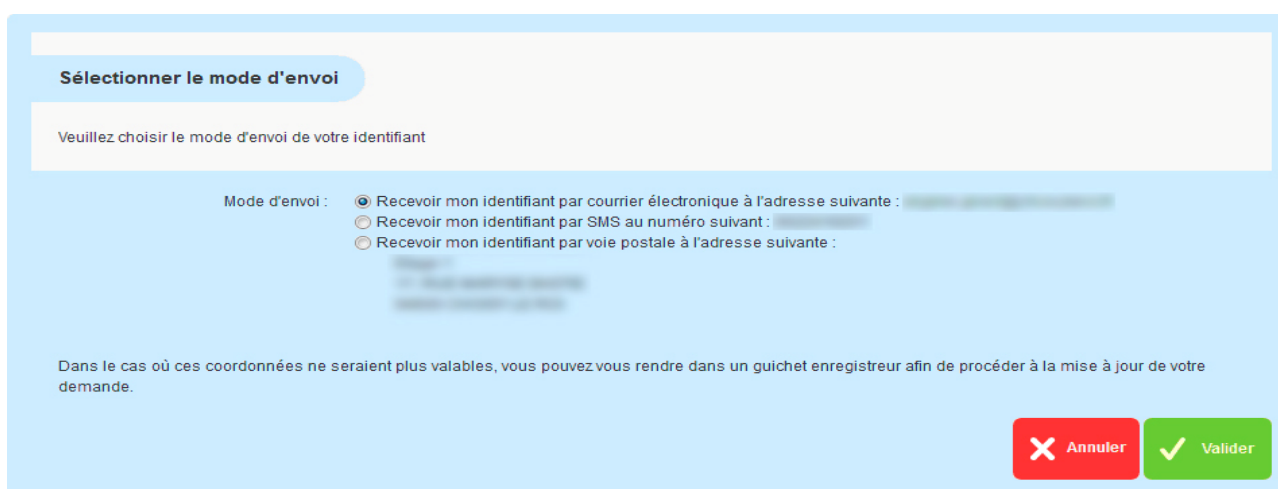
Renseignez le numéro unique d'enregistrement de votre demande de logement et votre adresse électronique pour recevoir votre code de télédemandeur.
Le numéro unique vous a été communiqué sur l'attestation d'enregistrement que vous avez reçue suite à la création de votre demande de logement.

Numéro Unique d'enregistrement * :

Date de naissance * : JJ | MM | AAAA

Adresse électronique :

6. Sur la page suivante, **cliquez** sur le bouton [**Recevoir mon identifiant par courrier électronique à l'adresse suivante**], puis **cliquez** sur [**Valider**] :



7. Sur la page suivante, **cliquez** sur [**Retour**]:



8. Sur la page suivante « Quel est le statut de la demande de logement à laquelle vous souhaitez accéder ? », **cliquez** sur le bouton :



9. Sur la page suivante, « Informations nécessaires pour accéder à votre demande de logement », remplissez les champs comme indiqué :



Informations nécessaires pour accéder à votre demande de logement

Veuillez renseigner ci-dessous les informations nécessaires pour vous identifier et accéder à votre demande.

- La saisie du **numéro unique d'enregistrement** est obligatoire. Ce numéro de 18 caractères figure sur l'attestation de création de demande que vous avez reçue suite à la création de votre demande de logement.
- Le **code de télédemandeur**: vous a été communiqué par courriel si votre demande a été créée sur ce site. Dans le cas contraire, si votre demande a été enregistrée par un guichet enregistreur (mairie ou bailleur social), et que vous n'y avez jamais accédé par ce site, vous l'obtiendrez en cliquant le bouton « Vous ne disposez pas de ce code ».
- Dans le cas où vous vous connectez pour la première fois sur votre demande, vous devrez activer votre adresse électronique par l'intermédiaire d'un courriel que vous recevrez suite à la saisie de ces informations.

Code de télédemandeur *: Vous ne disposez pas de ce code

Date de naissance *: JJ MM AAAA 

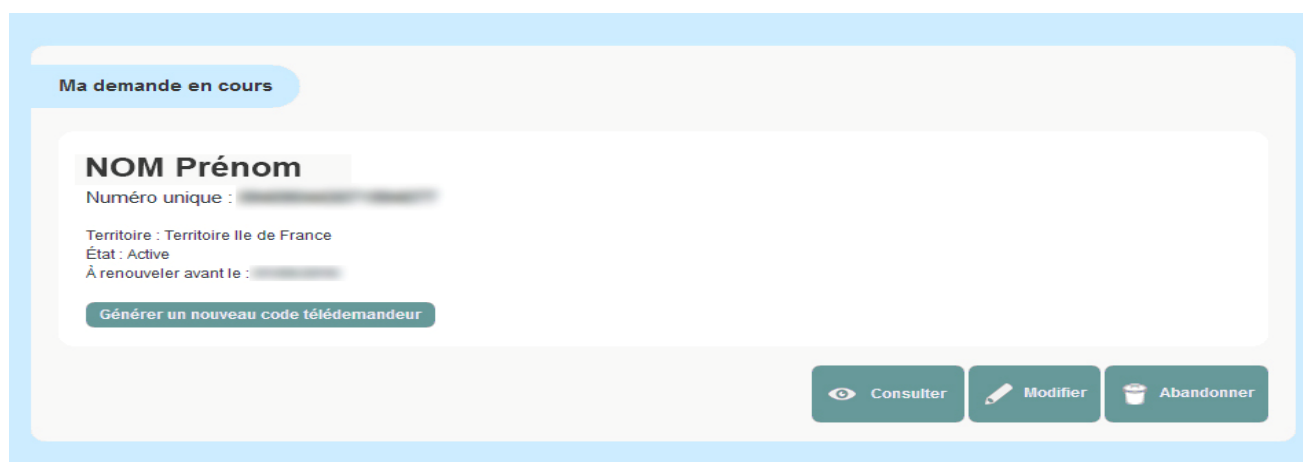
Adresse électronique *:

Numéro unique d'enregistrement *:

Identifiants oubliés

- Dans le champ encadré en rouge ci-dessus, **saisissez** le code télédemandeur qui vous a été envoyé par mail
- Dans les autres champs, **complétez** votre date de naissance, votre adresse électronique et votre numéro unique d'enregistrement.
- **Cliquez sur [Valider]**

10. Sur la page suivante, « Ma demande en cours », **cliquez** sur **[Modifier]** :



Ma demande en cours

NOM Prénom

Numéro unique : [blurred]

Territoire : Territoire Ile de France
État : Active
À renouveler avant le : [blurred]

Générer un nouveau code télédemandeur

11. Cliquez sur l'onglet Justificatifs (en haut à droite de la page)

MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ

Demande de logement social en ligne

L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

Accueil > Demandeur

Chiffres clés du logement social dans ma commune

Où trouver les guichets ?

Demandeur ✓ Situation professionnelle ✓ Ressources actuelles ✓ Logement ✓ Motifs et logt recherché ✓ Complément handicap ✓ **Justificatifs ✓**

Sauvegarder Générer la fiche récapitulative Quitter

12. Déposez vos pièces justificatives dans chaque catégorie correspondante (vous pouvez notamment les glisser-déposer), puis cliquez sur « Sauvegarder le justificatif ».

Accès direct

Identité du demandeur: Identité du conjoint ou du co-titulaire: Personnes à charge:
Situation professionnelle: Revenu fiscal: Ressources mensuelles:

Identité du demandeur

Carte d'identité ou passeport du demandeur

Glissez déposez ici
Les fichiers à joindre à votre demande
Cliquez ici

Remonter

**HORAIRES D'ACCUEIL TELEPHONIQUE
UNIQUEMENT
SECTEUR HABITAT SOCIAL**

	<i>MATIN</i>	<i>APRES-MIDI</i>
LUNDI	8h30 à 12h00	FERMÉ
MARDI	8h30 à 12h00	FERMÉ
MERCREDI	8h30 à 12h00	FERMÉ
JEUDI	8h30 à 12h00	FERMÉ
VENDREDI	8h30 à 12h00	FERMÉ

CONTACTS :

Email : accueil.habitat@ivry94.fr

Téléphone : 01.49.60.27.80